

L a u s a n n e

**LA DIRECTION DES FINANCES ET DE LA MOBILITÉ,  
LE SERVICE DE LA PROPRIÉTÉ URBAINE, ET PLUS PARTICULIÈREMENT  
SES COLLABORATEURS, AINSI QUE LA DIRECTION ET LE PERSONNEL**

ont le pénible devoir de faire part du décès de leur collaborateur,  
collègue et ami

**Monsieur Wilfried Michaël AJAO**

*Ouvrier de collecte et de tri*

Ils garderont le meilleur souvenir de cet employé et expriment à la famille,  
ainsi qu'aux proches leurs sincères condoléances.  
Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.